

# DOSSIER RELATIF A L'ORGANISATION DE LA SECURITE ET DES SECOURS

PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE  
DIRECTION DU CABINET  
SIRACEDPC



PRÉFET DE L'ILLE-ET-VILAINE

<b>COMMUNE</b>	_____			
<b>LIEU DE L'EVENEMENT / MANIFESTATION</b>	_____			
<b>NOM DE L'EVENEMENT / MANIFESTATION</b>	_____			
<b>DATE(S)</b>	_____	<b>A-T-IL DEJA EU LIEU</b>	<b>OUI</b> <input type="checkbox"/>	<b>NCN</b> <input type="checkbox"/>
<b>HORAIRE DE L'EVENEMENT</b>	De _____ à _____..			
<b>HEURE D'OUVERTURE DU SITE AU PUBLIC</b>	De _____ à _____.....			

TYPE D'EVENEMENT							
SPORT INDIVIDUEL		SPORT COLLECTIF		SPORT AERIEN		SPORT D'EAU	
<input type="checkbox"/>	CYCLISME	<input type="checkbox"/>	FOOTBALL	<input type="checkbox"/>	PARAPENTE	<input type="checkbox"/>	CANOE-KAYAK
<input type="checkbox"/>	COURSE A PIED	<input type="checkbox"/>	HANDBALL	<input type="checkbox"/>	ULM	<input type="checkbox"/>	PLONGEE, NATATION
<input type="checkbox"/>	TRIATHLON	<input type="checkbox"/>	BASKET	<input type="checkbox"/>	VOL CAPTIF	<input type="checkbox"/>	VOILE
<input type="checkbox"/>	AUTRE	<input type="checkbox"/>	AUTRE	<input type="checkbox"/>	AUTRE	<input type="checkbox"/>	AUTRE
SPORT MECANIQUE		SPECTACLE PLEIN AIR		REUNION PUBLIQUE		DIVERS	
<input type="checkbox"/>	SPORT AUTO	<input type="checkbox"/>	CONCERT-CARNAVAL	<input type="checkbox"/>	MEETING POLITIQUE	<input type="checkbox"/>	FOIRE
<input type="checkbox"/>	SPORT MOTO	<input type="checkbox"/>	FEUX D'ARTIFICE <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/>	CEREMONIE RELIGIEUSE	<input type="checkbox"/>	EXPOSITION
<input type="checkbox"/>	KARTING	<input type="checkbox"/>	MEETING AERIEN	<input type="checkbox"/>	AUTRE	<input type="checkbox"/>	AUTRE
<input type="checkbox"/>	AUTRE	<input type="checkbox"/>	AUTRE	<input type="checkbox"/>	AUTRE	<input type="checkbox"/>	AUTRE

SITE							
<b>NATURE DU SITE :</b> Quel que soit le site sur lequel se déroule votre manifestation, vous devez prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer le respect et la préservation des lieux. :							
.....							
.....							
<input type="checkbox"/>	EN PLEIN AIR	<input type="checkbox"/>	CLOS	<input type="checkbox"/>	SUR ROUTE	<input type="checkbox"/>	SUR CIRCUIT
<input type="checkbox"/>	TOUT TERRAIN	<input type="checkbox"/>	EN RIVIERE	<input type="checkbox"/>	LAC OU	<input type="checkbox"/>	EN MER

<sup>1</sup> Si oui, demander l'autorisation en Mairie.

# DOSSIER RELATIF A L'ORGANISATION DE LA SECURITE ET DES SECOURS

				ETANG		
<b>INSTALLATIONS PROVISOIRES<sup>2</sup></b> ☺ Vous devez préciser le nom et la nature de l'organisme chargé de contrôler vos installations.	<input type="checkbox"/>	<b>CHAPITEAU</b> Et/ou <b>MANEGE<sup>3</sup></b>	<input type="checkbox"/>	TRIBUNES	<input type="checkbox"/>	UTILISATION EXCEPTIONNELLE DE LOCAUX
<b>AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE</b>	_____ (extrait du registre de sécurité)					

☺ = conseil pour compléter le formulaire    🚧 = information ou démarche obligatoires    ➡ = donnée(s) à faire figurer sur votre ou vos plans d'implantation

<b>EVALUATION DU PUBLIC ATTENDU (autres que les compétiteurs)</b>		_____			
<b>PUBLIC DEBOUT ; NOMBRE DE PERSONNES</b>	_____	<b>PUBLIC ASSIS : NOMBRE DE PLACES</b> ☺ prévoir des aménagements spéciaux pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.	_____		
<b>SURFACE DISPONIBLE</b>	_____	➡ <b>GRADINS<sup>4</sup> – NOMBRE DE PLACES</b>	_____		
<b>SI EVENEMENT DE LONGUE DUREE : HEBERGEMENT SUR PLACE ; Modalités</b>		_____			
<b>NOMBRE DE PERSONNES DE L'ORGANISATION</b>	_____	<b>NOMBRE DE COMPETITEURS ENGAGES</b>	_____		
<b>NOMBRE MAXIMAL DE VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR PARTICIPANT A LA MANIFESTATION OU A LA CONCENTRATION</b>		_____			
<b>ACCES DES SECOURS</b>					
<b>UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	<b>UTILISATION DU DOMAINE PRIVE</b>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
➡ <b>ITINERAIRES RESERVES AUX SECOURS</b>	<p>- JOINDRE UN PLAN DE MASSE SITUANT LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT</p> <p>- JOINDRE UNE CARTE DU SITE INDIQUANT AVEC PRECISION LES EMPLACEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ DES POSTES DE SECOURS</li> <li>➢ DES ACCES POUR LE PUBLIC ET POUR LES SECOURS 🚧</li> <li>➢ DES PARKINGS 🚧</li> <li>➢ DU POSTE DE COORDINATION</li> <li>➢ DU POINT D'ACCUEIL DES SECOURS</li> <li>➢ DES EVENTUEL(LE)S BOUCHES/POTEAUX INCENDIE</li> <li>➢ ZONE DE POSE HELICOPTERE (bien dégagée sur 30m<sup>2</sup>)</li> <li>➢ LES ZONES À RISQUES (Plan d'eau, lignes à haute tension, Groupes électrogènes, voies SNCF, etc)</li> <li>➢ LES LUMINAIRES (éclairage de nuit s'il y a lieu)</li> <li>➢ LA ZONE DEVOLUE AU CAMPING (s'il y a lieu)<sup>5</sup></li> </ul>				
<p><b>30m- INDIQUER L'ECHELLE DES PLANS ET DES CARTES</b></p> <p>🚧 Un passage libre de 3m minimum devra être maintenu en permanence pour le passage des véhicules de secours, tant en amont qu'au sein du site de la manifestation.</p> <p>🚧 dans la mesure avoir 2 accès/parking (entrée et sortie) de 4m de large (ou un seul accès de 8m) de façon à faciliter les flux. Y prévoir un ilotage, des circulations pour les secours et des points d'eau – naturels ou non. Si aire naturelle, araser la parcelle.</p>					

<sup>2</sup> 🚧 Chaque câble d'alimentation électrique devra être protégé par un passage de câble ou tenu hors de portée du public.

<sup>3</sup> 🚧 Pour chaque ensemble, vous devrez joindre à ce dossier le contrôle technique ou le rapport de vérification en cours de validité

<sup>4</sup> 🚧 Cette installation devra être contrôlée par un organisme de contrôle agréé si la hauteur du plancher est supérieure à 1,50 m ou si la tribune reçoit plus de 300 personnes.

<sup>5</sup> 🚧 Cet emplacement doit être équipés de commodités, bénéficier d'un éclairage, surveillance. Interdiction d'y faire du feu.

DOSSIER RELATIF A L'ORGANISATION DE LA SECURITE ET DES SECOURS

IDENTITE DU RESPONSABLE DE L'ORGANISATION IDENTITE DU COORDINATEUR SECURITE			TELEPHONES	
ADRESSE				
<b>STRUCTURE DES SECOURS</b>				
SECOURISTES / NOM DE(S) L'ASSOCIATION(S)				
NOM DU RESPONSABLE				
NOMBRE DE SECOURISTES		NOMBRE DE POSTES DE SECOURS		
➔ EMBLEMME EMBLEMME EMPLACEMENT DES POSTES DE SECOURS	➔ - LOCAL FIXE : (lieu à préciser) : _____...			
☞ Joindre l'engagement écrit du responsable avec indication du nombre de secouristes et de postes de secours sur le site	- POSTE MOBILE (lieu à préciser) : ... _____..			
➔ AMBULANCE SUR LE SITE	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	ORIGINE	
NOM DE LA SOCIETE				
ADRESSE				
NOMBRE D'ENGINS		TELEPHONE		
☞ JOINDRE IMPERATIVEMENT L'ENGAGEMENT ECRIT D'ACCEPTER LA MEDICALISATION				
MEDECIN - NOM - PRENOM				
PRESENT SUR LE SITE	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	TELEPHONE	
☞ JOINDRE IMPERATIVEMENT L'ENGAGEMENT ECRIT D'ACCEPTER LA MEDICALISATION				
PARTICIPATION DE SERVICES PUBLICS SOUS CONVENTION	<input type="checkbox"/> SAPEURS POMPIERS <input type="checkbox"/> GENDARMERIE NATIONALE		<input type="checkbox"/> POLICE NATIONALE <input type="checkbox"/> AUTRES :	
SERVICE D'ORDRE PRIVE 😊 Précisez : raison sociale, nom & prénom, mobile, courriel	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	➔ NOMBRE D'AGENTS	
SERVICE D'ORDRE PUBLIC	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	➔ NOMBRE D'AGENTS	
SIGNALEURS POUR LE PUBLIC	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	➔ NOMBRE D'AGENTS	
➔ EXTINCTEURS - Nombre 🔥 Vous devez disposer des extincteurs à CO2 près des installations électriques.		TYPE		
HELISURFACE PREVUE	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	➔ LOCALISATION	

DOSSIER RELATIF A L'ORGANISATION DE LA SECURITE ET DES SECOURS

MESURES PRISES POUR LA TRANQUILITE PUBLIC (uniquement pour les concentrations, manifestations soumises à autorisation avec participation de véhicules à moteur)	

**TRANSMISSIONS**

<b>MOYENS PREVUS POUR L'ALERTE DES SECOURS PUBLICS</b> Type d'équipement ( <b>téléphone fixe*</b> , <b>mobile*</b> ou radio) <b>*Indiquer le(s) Numéro(s)</b>			
<b>RESEAU DE TRANSMISSION DE L'ORGANISATEUR</b>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
<b>TYPE D'EQUIPEMENT</b> (téléphone fixe, mobile ou radio)			
<b>→ IMPLANTATION SUR LE SITE</b>			
<b>SONORISATION</b> 🚩 Le niveau de pression acoustique des animations ainsi que du montage et démontage des installations devra rester <b>raisonnable</b> . A titre d'information, il ne doit pas dépasser <b>70 Db</b> en façade avant 22h et <b>60 Db</b> en façade après 22h. 🚩 Vous devez demander auprès de votre service pilote un arrêté de sonorisation.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	

<b>NOM ET SIGNATURE DU DEMANDEUR</b>	LE.....à .....
--------------------------------------	-------------------

# DOSSIER RELATIF A L'ORGANISATION DE LA SECURITE ET DES SECOURS

## GRILLE D'EVALUATION DES RISQUES

Tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit être dimensionné au moyen de la grille d'évaluation des risques. Afin d'effectuer un dimensionnement correct du dispositif, l'organisateur doit fournir avec la demande de Dispositif Prévisionnel de Secours, tous les éléments permettant le calcul de risque total et du ratio d'intervenants secouristes

Effectif déclaré du public  
Comportement prévisible du public lié à l'activité du rassemblement  
Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site :  
Délai d'intervention des secours publics

ACTIVITE DU RASSEMBLEMENT	INDICATEUR P2
- Public assis : (spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, rendez-vous sportif...)	0,25
- Public debout : (cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comice agricole...)	0,30
- Public debout : (spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'évènement...)	0,35
- Public debout : (spectacle avec public dynamique, danse, feria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, grande parade, rendez-vous sportif sans protection du public par rapport à l'évènement...)	0,40
- Evènement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public : hébergement sur site ou à proximité	0,40

CARATERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT OU DE L'ACCESSIBILITE DU SITE	INDICATEUR E1
Structures permanentes : Bâtiment, salle « en dur » / Voies publiques, rues avec accès dégagés / Conditions d'accès aisés	0,25
Structures non permanentes : gradins, tribunes, chapiteaux Espaces naturels : surface $\leq 2$ hectares / Brancardage : 150 m < longueur $\leq 300$ m / Terrain en pente sur plus de 100 mètres	0,30
Espaces naturels : 2 ha < surface $\leq 5$ ha / Brancardage : 300 m < longueur $\leq 600$ m Terrain en pente sur plus de 150 mètres / Autres conditions d'accès difficiles	0,35
Espaces naturels : surface $> 5$ ha / Brancardage : longueur $> 600$ m / Terrain en pente sur plus de 300 mètres Autres conditions d'accès difficiles : talus, escaliers, voies d'accès non carrossables / Progression des secours rendue difficile par la présence du public	0,40

DELAI D'INTERVENTION DES SECOURS PUBLICS	INDICATEUR E2
$\leq 10$ minutes	0,25
$> 10$ minutes et $\leq 20$ minutes	0,30
$> 20$ minutes et $\leq 30$ minutes	0,35
$> 30$ minutes	0,40

# DOSSIER RELATIF A L'ORGANISATION DE LA SECURITE ET DES SECOURS

	NIVEAU DE RISQUE				RIS	Type de DPS
	Faible	Modéré	Moyen	Elevé	$RIS \leq 0,25$	A la diligence de l'autorité de police compétente
	0,25	0,30	0,35	0,40	$0,25 < RIS \leq 1,125$	Point d'alerte et de premiers secours
Indicateur P2					$1,125 < RIS \leq 12$	DPS de petite envergure
Indicateur E1					$12 < RIS \leq 36$	DPS de moyenne envergure
Indicateur E2					$36 < RIS$	DPS de grande envergure

<b>INDICE TOTAL DE RISQUE: <math>i = P2 + E1 + E2 = \dots + \dots + \dots =</math></b>		
<b>Effectif prévisible déclaré du public : P = Estimation du public attendu</b>		
<b>Si <math>P &gt; 100000</math> personnes, alors <math>P = 100\ 000 + \frac{(P - 100\ 000)}{2}</math></b>		
<b>Ratio d'intervenants secouristes : <math>RIS = \frac{i \times P}{1000} =</math></b>		
<b>RIS =</b>	<b>Effectif pair d'intervenants secouristes = .....</b>	<b>TYPE DE D.P.S. ① ② ③</b>

<b>① DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS (DPS-PE) :</b> Ensemble des moyens humains et matériels de premiers secours à personnes pré-positionnés, à l'occasion d'un événement dont la grille d'évaluation des risques détermine un « ratio d'intervenants secouristes » supérieur à 1,125 et inférieur ou égal à 12.	<b>② DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS DE MOYENNE ENVERGURE :</b> Ensemble des moyens humains et matériels de premiers secours à personnes pré-positionnés à l'occasion d'un événement dont la grille d'évaluation des risques détermine un « ratio d'intervenants secouristes » supérieur à 12 et inférieur ou égal à 36.	<b>③ DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS DE GRANDE ENVERGURE (DPS-GE) :</b> Ensemble des moyens humains et matériels de premiers secours à personnes pré-positionnés à l'occasion d'un événement dont la grille d'évaluation des risques détermine un « ratio d'intervenants secouristes » supérieur à 36.
---	---	---

<b>EXEMPLE = Manifestation Route du Rock à Saint Péré : P = public attendu : 15 000 spectateurs en simultané</b> <b>ACTIVITE DU RASSEMBLEMENT = Indicateur P2 = 0,40</b> <b>CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT OU DE L'ACCESSIBILITE DU SITE = Indicateur E1 = 0,35</b> <b>DELAI D'INTERVENTION DES SECOURS PUBLICS = Indicateur E2 = 0,30</b> $i = 0,40 + 0,35 + 0,35 = 1,10$ $RIS = 1,10 \times 15000 : 1000 = 16,5$ <b>Effectif pair d'intervenants secouristes = 18 secouristes</b>
---

DATE

Nom et visa de l'organisateur